

680158-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Kunststoffprodukte – Production de la gamme cosmétique Dax et Terra : fournitures des contenants et fabrication de produits

OJ S 191/2026 02/10/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Lieferleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Ville de Dax

E-Mail: commande.publique@grand-dax.fr

Rechtsform des Erwerbers: Lokale Gebietskörperschaft

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Production de la gamme cosmétique Dax et Terra : fournitures des contenants et fabrication de produits

Beschreibung: Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture des contenants et la production des produits cosmétiques « Dax et Terra ».

Kennung des Verfahrens: 698d8b77-fbcd-4efc-a24d-420d69ac2778

Interne Kennung: 26DX093

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

Zentrale Elemente des Verfahrens: La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 19520000 Kunststoffprodukte

Zusätzliche Einstufung (cpv): 33711500 Hautpflegemittel

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Landes (FRI13)

Land: Frankreich

2.1.3. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 600 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Dieses Verfahren wird neu aufgelegt

Zusätzliche Informationen: L'accord-cadre est passé pour un montant maximum par lot et par période en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Le pouvoir adjudicateur a décidé de s'inscrire dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des prestations. A

ce titre, le pouvoir adjudicateur et le titulaire élaboreront conjointement un plan de progrès au cours de la phase d'exécution du contrat, et ce dans les conditions définies au CCP. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental et social dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Pour chiffrer leur offre, les candidats aux lots n° 04 et 05 peuvent avoir besoin de connaître la formule des produits cosmétiques concernés par leur lot. Ces formules sont la propriété exclusive de la Ville de Dax et ne constituent pas des documents de la consultation. La demande de communication des formules accompagnée de l'attestation de confidentialité dûment complétée et signée (modèle joint en annexe du présent règlement de la consultation) doivent être transmises via le profil acheteur au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des offres. Les formules ne sont ensuite communiquées, au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres, qu'aux candidats ayant satisfait à cette obligation préalable.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.5. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Höchstzahl der Lose, für die ein Bieter Angebote einreichen kann: 5

Auftragsbedingungen:

Höchstzahl der Lose, für die Aufträge an einen Bieter vergeben werden können: 5

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Lot 01 : Fourniture de tubes plastique pour cosmétique (200 ml/50ml/10ml)

Beschreibung: Le présent lot a pour objet la fourniture de tubes plastique pour cosmétique (200 ml/50ml/10ml). Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 30 000 € HT par an par soit 120 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).

Interne Kennung: 26DX093-01

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 19520000 Kunststoffprodukte

Optionen:

Beschreibung der Optionen: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Landes (FRI13)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 4 Jahre

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 120 000,00 EUR

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 120 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Es handelt sich um die Vergabe wiederkehrender Aufträge

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la compréhension du contexte par le candidat autour de cette nouvelle marque, du besoin de la collectivité (réactivité, quantité, ...), du fonctionnement du marché public et de la coordination entre tous les acteurs (collectivités, fournisseurs, façonneurs, ...). Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...), la naturalité et le recyclabilité des produits proposés, ainsi que d'éventuelles apports sur la stabilité des produits dans le temps. Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque (possibilité de panachage, stock intermédiaire, ...). Le détail de ses moyens humains et matériels, son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées à la marque, sa réactivité, et ses délais optimisés d'approvisionnement, ... etc Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera

lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) ; Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points).

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://demat-ampa.fr>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 6 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Pau

Informationen über die Überprüfungsfristen: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Los: LOT-0002

Titel: Lot 02 : Fourniture de pots en verre 50 ml pour cosmétique, avec bouchon sérigraphié et opercule

Beschreibung: Le présent lot a pour objet la fourniture de pots en verre 50 ml et d'environ 7 ml pour cosmétique, avec bouchon sérigraphié et opercule. Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 20 000 € HT par an par soit 80 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).

Interne Kennung: 26DX093-02

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 19520000 Kunststoffprodukte

Optionen:

Beschreibung der Optionen: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Landes (FRI13)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 4 Jahre

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 80 000,00 EUR

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 80 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Es handelt sich um die Vergabe wiederkehrender Aufträge

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant

BPU. Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la compréhension du contexte par le candidat autour de cette nouvelle marque, du besoin de la collectivité (réactivité, quantité, ...), du fonctionnement du marché public et de la coordination entre tous les acteurs (collectivités, fournisseurs, façonneurs, ...). Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...), la naturalité et le recyclabilité des produits proposés, ainsi que d'éventuelles apports sur la stabilité des produits dans le temps. Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque (possibilité de panachage, stock intermédiaire, ...). Le détail de ses moyens humains et matériels, son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées à la marque, sa réactivité, et ses délais optimisés d'approvisionnement, ... etc Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) ; Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points).

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://demat-ampa.fr>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 6 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Pau

Informationen über die Überprüfungsfristen: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Los: LOT-0003

Titel: Lot 03 : Fourniture de doypack pour cosmétique, avec bouchon visseur latéral (600ml/ 300ml/100ml)

Beschreibung: Le présent lot a pour objet la fourniture de doypack pour cosmétique, avec bouchon visseur latéral (600ml/ 300ml/100ml). Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 10 000 € HT par an par soit 40 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).

Interne Kennung: 26DX093-03

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 33791000 Hygienische Bedarfsartikel aus Glas

Optionen:

Beschreibung der Optionen: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Landes (FRI13)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 4 Jahre

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 40 000,00 EUR

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 40 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Es handelt sich um die Vergabe wiederkehrender Aufträge

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la compréhension du contexte par le candidat autour de cette nouvelle marque, du besoin de la collectivité (réactivité, quantité, ...), du fonctionnement du marché public et de la coordination entre tous les acteurs (collectivités, fournisseurs, façonneurs, ...). Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...), la naturalité et le recyclabilité des produits proposés, ainsi que d'éventuelles apports sur la stabilité des produits dans le temps. Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque (possibilité de panachage, stock intermédiaire, ...). Le détail de ses moyens humains et matériels, son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées à la marque, sa réactivité, et ses délais optimisés d'approvisionnement, ... etc Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) ; Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points).

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://demat-ampa.fr>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 6 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Pau

Informationen über die Überprüfungsfristen: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Los: LOT-0004

Titel: Lot 04 : Production de la gamme cosmétiques DAX et Terra, son développement et sa sécurisation réglementaire

Beschreibung: Le présent lot a pour objet la production de la gamme cosmétiques DAX et Terra, son développement et sa sécurisation réglementaire . Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 70 000 € HT par an par soit 280 000 € HT pour la durée

totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).
Interne Kennung: 26DX093-04

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 33711500 Hautpflegemittel

Optionen:

Beschreibung der Optionen: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Landes (FRI13)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 4 Jahre

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 280 000,00 EUR

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 280 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Es handelt sich um die Vergabe wiederkehrender Aufträge

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Qualité de la démarche de mise en conformité réglementaire (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie appliquée pour l'actualisation réglementaire des formules existantes, et notamment les délais, les étapes de visas, les tests en laboratoire et éventuellement en production. Le candidat précisera comment il pourra rester au plus près de la formule existante et de l'esprit de la marque. Le critère Qualité de la démarche de lancement d'un nouveau produit (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au

regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie appliquée pour la création de nouvelles formules, et notamment les délais, les étapes de visas, les tests en laboratoire et éventuellement en production. Le critère Suivi qualité et suivi client (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir la façon dont le candidat gère les demandes de la collectivité et de communiquer en amont et pendant les commandes en cours. Il identifiera ses intervenants, leur coordination, et veillera notamment à assurer une réponse fiable permettant de prendre les meilleures décisions. Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 4) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...). Le critère Capacité de production (coefficient 20 %, soit une note sur 20 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 5) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque, ainsi que ses moyens humains et matériels. Il mettra en avant son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées au besoin de la collectivité, les étapes de visa et ses délais de livraison. Il précisera également le process de retrait des matières premières auprès de la ville de Dax selon les conditions d'utilisation fixées dans le CCP. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40 points) ; Le critère Qualité de la démarche de mise en conformité réglementaire (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Qualité de la démarche de lancement d'un nouveau produit (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Suivi qualité et suivi client (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 20 %, soit une note sur 20 points).

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://demat-ampa.fr>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch
Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 6 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Pau

Informationen über die Überprüfungsfristen: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Los: LOT-0005

Titel: Lot 05 : Fourniture et production de brumisateurs d'eau thermale

Beschreibung: Le présent lot a pour objet la fourniture et production de brumisateurs d'eau thermale. Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 20 000 € HT par an par soit 80 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).

Interne Kennung: 26DX093-05

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 33711500 Hautpflegemittel

Optionen:

Beschreibung der Optionen: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Landes (FRI13)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 4 Jahre

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 80 000,00 EUR

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 80 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Es handelt sich um die Vergabe wiederkehrender Aufträge

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Qualité de la démarche de mise en conformité réglementaire (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie appliquée pour l'actualisation réglementaire des formules existantes, et notamment les délais, les étapes de visas, les tests en laboratoire et éventuellement en production. Le candidat précisera comment il pourra rester au plus près de la formule existante et de l'esprit de la marque. Le critère Qualité de la démarche de lancement d'un nouveau produit (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie appliquée pour la création de nouvelles formules, et notamment les délais, les étapes de visas, les tests en laboratoire et éventuellement en production. Le critère Suivi qualité et suivi client (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir la façon dont le candidat gère les demandes de la collectivité et de communiquer en amont et pendant les commandes en cours. Il identifiera ses intervenants, leur coordination, et veillera notamment à assurer une réponse fiable permettant de prendre les meilleures décisions. Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 4) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...). Le critère Capacité de production (coefficient 20 %, soit une note sur 20 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 5) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque, ainsi que ses moyens humains et matériels. Il mettra en avant son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées au besoin de la collectivité, les étapes de visa et ses délais de livraison. Il précisera également le process de retrait des matières premières

auprès de la ville de Dax selon les conditions d'utilisation fixées dans le CCP. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40 points) ; Le critère Qualité de la démarche de mise en conformité réglementaire (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Qualité de la démarche de lancement d'un nouveau produit (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Suivi qualité et suivi client (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 20 %, soit une note sur 20 points).

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://demat-ampa.fr>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 6 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Pau

Informationen über die Überprüfungsfristen: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Ville de Dax

Registrierungsnummer: 214 000 887 00569

Postanschrift: Rue Saint Pierre CS 9007

Stadt: Dax cedex

Postleitzahl: 40107

Land, Gliederung (NUTS): Landes (FRI13)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Service de la commande publique et de l'achat public

E-Mail: commande.publique@grand-dax.fr

Telefon: +33558568000

Internetadresse: <http://www.dax.fr>

Profil des Erwerbers: <https://demat-ampa.fr>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Pau

Registrierungsnummer: 176 400 026 00017

Postanschrift: 50 Cours Lyautey

Stadt: Pau cedex

Postleitzahl: 64010

Land, Gliederung (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Land: Frankreich

E-Mail: greffe.ta-pau@juradm.fr

Telefon: +33559849440

Internetadresse: <http://www.telerecours.fr>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: fbcaf44a-ceb1-499f-a143-2d390d6baf6b - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 30/09/2026 15:47:11 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 680158-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 191/2026

Datum der Veröffentlichung: 02/10/2026